

La multiplicité des référentiels d'évaluation chez les enseignants : une réalité incontournable ?

Débat animé par Martine Wirthner avec la participation de Laurent Vité (enseignant et président de la société pédagogique genevoise), de Raphaël Pasquini (formateur-chercheur à la Haute école pédagogique du canton de Vaud) et d'Olivier Maradan (secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin).

Les références des enseignants en matière d'évaluation

En Suisse romande, les enseignants font appel à plusieurs référentiels lorsqu'ils évaluent, c'est-à-dire qu'ils se réfèrent à différents documents – romands, cantonaux, d'établissement, etc. – pour construire leurs évaluations et légitimer leurs pratiques. Dans les cours de formation continue notamment, les enseignants disent ne pas beaucoup consulter le plan d'études romand (PER) et lorsque ils s'y réfèrent, deux types de pratiques ont essentiellement été observées : 1) ils mettent en lien leurs pratiques avec des éléments présents dans le PER pour s'assurer d'être en règle ; 2) ils réinterprètent les objectifs du PER dans une perspective d'évaluation, réorganisent les contenus selon un découpage annuel, semestriel voire périodique, en d'autres mots, ils créent leur propre référentiel d'évaluation. Par contre, les enseignants convoquent les moyens d'enseignement qui sont parfois mis en lien avec les contenus du PER dans une perspective de légitimation des pratiques. Aujourd'hui, au niveau romand, rien n'est défini pour l'évaluation mais la CIIP s'interroge sur la nécessité d'une plus grande harmonisation romande autour de l'évaluation. Si un concept d'évaluation romand devait voir le jour, il s'agirait avant tout de recommandations qui se mêleraient à des pratiques locales.

Les moyens d'enseignement et l'évaluation

Au niveau romand, le chantier actuel concerne la création de nouveaux moyens d'enseignement dans lesquels on retrouve des outils d'évaluation. Des pistes pour l'évaluation sont ainsi proposées mais elles ne sont pas pensées au niveau de l'ensemble du curriculum, mais dans une logique essentiellement disciplinaire. Il n'y a pas non plus de réflexion approfondie sur le contenu des tâches utilisées pour évaluer, ni sur la manière d'évaluer et les critères de validation. Du point de vue romand, l'idéal serait que l'enseignant puisse d'abord s'approprier le moyen d'enseignement, avec le PER en arrière fond, et qu'ensuite des outils d'évaluation soient créés.

Les pratiques d'évaluation des enseignants

Avant de parler d'une possible harmonisation de l'évaluation, il est relevé la nécessité de connaître les pratiques d'évaluation réelles des enseignants. Ceux-ci ont de multiples façons d'envisager l'enseignement-apprentissage en articulation avec l'évaluation et lors de cours de formation, il a été relevé que certains ont des manques de connaissance dans ce domaine. Il a aussi été observé parfois une absence de cohérence entre les contenus enseignés, les moyens d'enseignement utilisés et l'évaluation. Face à ces constats, il est relevé la nécessité pour les enseignants d'avoir un accompagnement en formation continue pour mieux appréhender notamment les moyens

d'enseignement mais aussi pour avoir davantage de connaissances sur l'évaluation des contenus. Une personne dans le public suggère de travailler sur les pratiques d'enseignement et d'évaluation avec des petites équipes d'enseignants (5-6), dans la continuité, en étudiant des séquences d'enseignement, en les concevant, en les mettant à l'œuvre, en les analysant puis en les modifiant. De cette manière, il lui semblerait possible d'améliorer la qualité de l'enseignement, tant au niveau de la qualité des processus d'enseignement-apprentissage que des pratiques d'évaluation, notamment certificatives. Pour cette personne, ce serait un travail micro, local mais qui aurait un impact en profondeur et dans la durée. C'est avec ce genre de formation continue qu'il serait possible d'espérer des changements et non avec des rassemblements qui concernent des établissements entiers.

Vers une certaine harmonisation de l'évaluation

A l'échelle romande, il y a la volonté de mettre à disposition des enseignants une « banque d'items » validés et qui permettrait d'avoir accès à des tâches d'évaluation que les enseignants pourraient utiliser librement dans leur classe. Les cantons pourraient ainsi puiser dans ces ressources pour leurs épreuves cantonales et aussi verser leurs propres épreuves s'ils le souhaitent. Les enjeux de cette banque d'items sont la mise à disposition de bons matériels et la professionnalisation des enseignants. Cette volonté d'harmonisation est saluée par le milieu enseignant mais avec une mise en garde au sujet d'éventuelles prescriptions qui amènent les enseignants à une certaine « déprofessionnalisation ». Autrement dit, les enseignants disent se sentir dépossédés de leurs compétences et devenir dépendants de l'institutionnel, quand il y a trop de prescriptions. Ils affirment avoir besoin d'un cadrage mais qui leur laisse un espace de travail dans lequel ils peuvent montrer qu'ils savent gérer, qu'ils sont des professionnels. Une piste a été évoquée et consisterait à travailler en formation continue avec les enseignants, de réfléchir au processus d'évaluation en le considérant de bout en bout, en partant du PER jusqu'à la pondération des tâches d'évaluation. Olivier Maradan tient à préciser que les prescriptions dont il est question ci-dessus viennent des cantons et non du niveau intercantonal.

Entre prescriptions et marge de manœuvre

Il est à la fois question d'une grande diversité des pratiques d'évaluation et d'une certaine uniformisation de celles-ci en raison des prescriptions. Comme le relèvent Raphaël Pasquini et Laurent Vité, celles-ci sont données dans les cantons et manquent souvent de cohérence. Il y a d'un côté des lois qui prônent une évaluation comme soutien aux apprentissages et à la différenciation, et d'un autre côté, des lois qui louent le calcul des notes, des seuils de réussite et de redoublement. Face à ces injonctions paradoxales, il semble que la note ait pris le dessus dans les pratiques des enseignants au détriment des activités à visée de soutien à l'apprentissage. Dans les cours de formation continue, les enseignants relatent aussi des pratiques d'établissements qui leur laissent peu de marge de manœuvre, comme par exemple l'obligation de réaliser les mêmes évaluations au même moment à une date fixée à l'avance avec des barèmes identiques. D'un point de vue de formateur, une des pistes à explorer serait de fournir aux enseignants des outils théoriques leur permettant de mener une réflexion sur les pratiques évaluatives et de faire des choix cohérents.